

**INTÉGRER LES NOUVELLES POPULATIONS ÉTUDIANTES  
EN SITUATION DE HANDICAP :  
MISSION POSSIBLE !**

---

**TROIS VOLETS**

**Volet 1- Faciliter la transition interordres (cégep – université)**

- 1.1 Concevoir et mettre à l'essai des protocoles et des documents pour assurer une meilleure circulation d'information entre les établissements
- 1.2 Assurer un suivi des plans de services et d'accommodements
- 1.3 Concevoir et offrir des activités de sensibilisation
- 1.4 Établir une banque de noms d'étudiants universitaires ou de diplômés qui ont vécu la transition

**Volet 2- Identifier, harmoniser et consolider les meilleures pratiques en appui à leurs études**

- 2.1 Faire l'inventaire des mesures d'accueil et d'accommodements
- 2.2 Mener une évaluation qualitative pour identifier les bonnes pratiques

**Volet 3- Développer le soutien pédagogique aux enseignants qui les intègrent dans leurs classes**

- 3.1 Élaborer des ressources pédagogiques
- 3.2 Offrir un soutien au développement professionnel des enseignants

**Pour nous rejoindre :**

T : 514.343.6111 poste 2779

C : [populationsemergentes@umontreal.ca](mailto:populationsemergentes@umontreal.ca)